

# La rencontre de Puymaigre à Pau en 1868 : une occasion manquée pour La Villemarqué de s'insérer dans un réseau européen de collecteurs ?

Fañch Postic

*Cet article s'appuie sur la correspondance entre Théodore-Joseph Boudet de Puymaigre et Théodore Hersart de La Villemarqué, qui s'échelonne de 1868 à 1872. Elle comprend six lettres de La Villemarqué et quatre de Puymaigre auxquelles s'ajoutent une lettre de Clémence de La Villemarqué, un poème de Puymaigre dédié à La Villemarqué et le texte de la chanson de François I<sup>er</sup> prisonnier. Les lettres de La Villemarqué, de sa femme, le texte de la chanson sont conservés dans le fonds de Puymaigre aux Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98). Les lettres de Puymaigre à La Villemarqué se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué et sont visualisables sur la collection "Fonds La Villemarqué" de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.huma-num.fr](http://bibnumcrbc.huma-num.fr)*

C'est probablement à Pau, pendant l'hiver 1867-1868, que Théodore Hersart de la Villemarqué fait la connaissance du Lorrain Théodore-Joseph Boudet de Puymaigre (1816-1901)<sup>1</sup>. Après la révolution de 1830, ce dernier a voyagé avec ses parents en Allemagne, puis dans le sud de l'Italie et à Florence. C'est sans doute là l'origine de son intérêt pour Dante et la littérature italienne. De retour dans la propriété de sa famille maternelle à Inglange<sup>2</sup>, près de Thionville, il échoue à la députation en 1846. Maire de son village, il est suspendu puis destitué de ses fonctions après le coup d'État de 1852. Puymaigre intensifie alors ses travaux littéraires, collabore à différents journaux et revues, et se lance dans la collecte des poésies populaires de sa région qu'il réunit en 1865 dans *Chants populaires recueillis dans le pays messin*. Pour le comte de Puymaigre, comme pour beaucoup à l'époque, La Villemarqué est alors une référence, ce qu'il confirme dans son introduction :

La première fois, si je ne me trompe, que notre hautaine littérature daigna sourire à notre poésie populaire, ce fut lorsque celle-ci se présenta sous les auspices de M. de la Villemarqué. Si elle fut honnêtement accueillie, c'est qu'elle s'offrit dans les mêmes conditions que les chants étrangers dont je parlais tout à l'heure, elle s'exprimait en belle et bonne prose française ; les trivialités s'étaient atténuées dans une élégante traduction. Du recueil de M. de la Villemarqué, du *Barzaz-Breiz*, me paraît toutefois dater l'intérêt que nous avons commencé à porter à la poésie rustique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Né à Metz, il est le fils de Jean-François Boudet de Puymaigre (Metz 1778-Inglange 1843). Issu d'une famille berrichonne, ce dernier, revenu d'émigration, fait carrière dans l'administration des finances, - il est, sous la Restauration, inspecteur des contributions indirectes à Nantes et à Niort - avant d'occuper, à partir de 1820, les postes de préfet du Haut-Rhin, puis de l'Oise et de la Saône-et-Loire. C'est un proche de Lamartine. (Cf. J. Eich, « Le comte Alexandre de Puymaigre et Lamartine, *Cahiers Lorrains*, n°2, avril 1961, p.24-29).

<sup>2</sup> Inglange est une ville de Moselle, qui, à cette époque, compte un peu moins de 300 habitants. Le château d'Inglange est dans la famille de Puymaigre depuis plusieurs générations.

<sup>3</sup> *Chants populaires recueillis dans le pays messin*, Rousseau-Pallez Didier, Metz Paris, 1865, p.2-3.

De son côté, La Villemarqué a connaissance du recueil de Puymaigre auquel il fait référence à plusieurs reprises dans l'introduction et les notes de la troisième édition du *Barzaz-Breiz* qui paraît à la toute fin de 1866. Un exemplaire figure d'ailleurs dans sa bibliothèque<sup>4</sup>.

La première rencontre des deux collecteurs remonte sans doute à février 1868, si l'on en croit une lettre de Clémence de La Villemarqué à son fils Pierre en date du 23 février<sup>5</sup> :

Ton père a reçu ici la visite d'un comte de Puymaigre, qui a recueilli des chants lorrains, et qui est de Metz. Il connaît les du Coëtlosquet<sup>6</sup>, l'abbé Jégou<sup>7</sup>, M<sup>me</sup> de la Plane<sup>8</sup> et M<sup>me</sup> de Limur<sup>9</sup>. M<sup>me</sup> de Puymaigre<sup>10</sup> doit venir me voir pour me parler de tout ce monde-là. Ton père dit que c'est un charmant ménage. Ils sont ici pour la santé de Mme de Puymaigre.

Du 8 février date en effet un poème que Puymaigre dédie à son hôte<sup>11</sup> et qui accompagne sans doute l'ouvrage *Le Victorial chronique de don Pedro Nino, comte de Buelna par Guttiere Diaz de Gamez son alferez (1379-1449)*<sup>12</sup> dont il lui fait l'hommage. Est-ce le jour de leur première rencontre ? C'est probable.

---

<sup>4</sup> Pour consulter l'inventaire de la bibliothèque La Villemarqué : <https://hal.univ-brest.fr/hal-01890229/document>

<sup>5</sup> Archives La Villemarqué LV 34.450.

<sup>6</sup> Originaire du Finistère (Plounéour-Ménez), une branche de la famille du Coëtlosquet s'est installée à Metz à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de Jean Baptiste Gilles, Baron du Coëtlosquet (Morlaix 1751-Metz 1813). Colonel commandant du Régiment de Bretagne, infanterie qui se trouve en garnison à Metz en 1780, il fait la connaissance de Charlotte Eugénie de Lasalle de Ville-au-val, dame de Distroff (1764-1832), fille d'un secrétaire du roi auprès du parlement de la ville et l'épouse en décembre 1781. La famille s'implante durablement à Metz et joue un rôle important tant politique qu'économique, religieux et littéraire. Parmi les enfants du couple, Charles-Paul, comte du Coëtlosquet, (1794-1852), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, a été sous-préfet, puis député de la Moselle en 1849 ; Léon, comte du Coëtlosquet (1804-1888) est administrateur des hospices de Metz ; Maurice, vicomte du Coëtlosquet (Metz 1808-Nancy 1893) épouse successivement Anne-Caroline de Wendel (1812-1837), fille d'un député, puis Marie Sophie de Maillier (1822-1899), fille d'un conseiller à la cour de Metz. Le couple est connu des La Villemarqué qui le reçoit à Keransquer à la fin des années 1880, comme il ressort des lettres adressées à La Villemarqué par l'un de leurs fils, Édouard de Coëtlosquet (LV 11.068, LV 11.071 et LV 23.010). Né en 1851, bénédictin (ordonné en 1877), ce dernier se trouve d'abord à l'abbaye de Solesmes, puis à celle de Silos, dans la province de Burgos en Espagne (1884-1892) où il côtoie Dom François Plaine (1833-1900), autre correspondant de La Villemarqué (Cf. Philippe Guigon, « François Plaine et le Finistère (1876-1900) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CXXXIII, 2004, p.387-406. Prieur de l'abbaye Saint-Maur de Glanfain, Dom Édouard finit ses jours à Solesmes où il est décédé en 1941. René Kerviler consacre une longue notice (p.442-468) à la famille de Coëtlosquet dans le volume 9 de son *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*. Voir également : Christian Jouffroy, « La famille du Coëtlosquet, mécènes et bienfaiteurs, de Metz à Clervaux », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 2013, p.317-328.

<sup>7</sup> Probablement l'abbé Joseph Jégou (1804-1882) qui, après avoir été vicaire général à Quimper, demande à rejoindre son ami monseigneur Dupont des Loges à Metz où il devient chanoine titulaire. Revenu à Quimper, il sera vicaire capitulaire et vicaire général honoraire.

<sup>8</sup> Sans doute Léontine Marie Annette de Ploec (Quimper 1813-id. 1894), mariée à Quimper en 1847 avec Anne Charles Frédéric Despeisses de la Plane (Constance 1809-Quimper 1892) qui fait une brillante carrière militaire : lieutenant-colonel, il commande en 1867 la place de Maubeuge. Elle est la sœur du marquis Alexandre de Ploec (1815-1887), gouverneur de la Banque impériale ottomane de 1863 à 1867, puis député du 19 octobre 1867 à 1878 : il a été l'un des participants au petit groupe qui se réunissait dans la mansarde des frères de Courcy à Paris à la fin des années 1830

<sup>9</sup> Mélanie de Ploec, (Quimper 1811 - Férel, Morbihan, 1903), sœur de Léontine ci-dessus, a épousé à Quimper, en 1849, Michel Louis François Marie Chanu de Limur (1817-1901). Conseiller général du Morbihan, il est aussi féru d'archéologie et de géologie.

<sup>10</sup> Marie Caroline Pyrot de Crépy (Metz 1825-Paris 1877), fille d'un conseiller à la cour de Metz. Ils s'étaient mariés en 1854.

<sup>11</sup> Archives La Villemarqué LV 47.001.

<sup>12</sup> Publié avec Albert de Circourt, l'ouvrage est paru en 1867. Sur l'exemplaire conservé dans la bibliothèque de La Villemarqué on relève la dédicace : « à Monsieur le Vte de la Villemarqué affectueux hommage th. de Puymaigre ».

## Une amitié à l'ombre de la « querelle du *Barzaz-Breiz* »

Leur présence à Pau est liée aux maladies qui conduisent leurs épouses respectives à rechercher les bienfaits du climat et des eaux des Pyrénées<sup>13</sup>. Entre 1863 et 1865, atteinte d'une affection de la gorge, Clémence de La Villemarqué, née Tarbé des Sablons, vient l'été en cure aux Eaux-Bonnes, station thermale réputée. Mais, à partir de 1866, sa santé se dégrade et elle doit passer l'hiver à Pau. Théodore de La Villemarqué l'accompagne. Il se trouve que le comte et la comtesse de Puymaigre y séjournent également. Tandis que Clémence de la Villemarqué apprécie la compagnie de la comtesse de Puymaigre, leurs maris trouvent évidemment dans leur passion commune pour la poésie populaire un moyen agréable de passer le temps, pendant la mauvaise saison, loin de chez eux, ce qui conduit La Villemarqué à s'exclamer, dans sa première lettre en date du 4 mai 1868 :

Que de bons moments je vous dois ! Que d'heureux rapprochements naissent d'eux-mêmes entre vos Castellans et nos Bretons ! [...] Je vous dirai sans phrase que je regarde comme une de mes bonnes fortunes littéraires de vous avoir rencontré cet hiver, et je souhaite vivement de vous retrouver à Pau l'hiver prochain<sup>14</sup>.

Ils se rencontrent régulièrement et leurs « causeries » portent bien entendu sur les chants populaires qu'ils ont recueillis l'un et l'autre. La Villemarqué partage certainement bien des idées d'un comte de Puymaigre légitimiste et partisan d'une certaine décentralisation<sup>15</sup>. De leur rencontre naît une réelle amitié qui, coïncidence, s'établit au moment même où vient d'éclater la « querelle du *Barzaz-Breiz* ». Latente depuis quelques mois, la controverse autour de l'authenticité des chants du recueil de La Villemarqué prend un caractère public lors du Congrès celtique international qui se tient à Saint-Brieuc en octobre 1867. Aussitôt après le congrès auquel il assiste, La Villemarqué rejoint Pau avec sa femme. C'est d'ailleurs là, au début du mois de novembre, qu'il a tardivement connaissance, par Paul Raymond<sup>16</sup>, archiviste et ancien élève de l'École des chartes, d'un article très critique de son collègue Henri d'Arbois de Jubainville<sup>17</sup>, archiviste de l'Aube, paru dans le numéro de mai-juin de la *Bibliothèque de l'École des chartes*<sup>18</sup>. Dès le 10 novembre, Paul Raymond intervient auprès de Gustave Servois<sup>19</sup>, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes et, à ce titre, membre de la Société de l'École des Chartes, pour demander une rectification dans le bulletin suivant. Il obtiendra satisfaction<sup>20</sup>.

---

<sup>13</sup> Fañch Postic, « Thermalisme, tourisme et folklore dans les Pyrénées », *Spas in Britain and in France in the eighteenth and nineteenth centuries*, edited by A. Cossic and P. Galliou, Cambridge Scholars Press, 2006, p. 297-311.

<sup>14</sup> Archives départementales de la Moselle, fonds Puymaigre, 12J98.

<sup>15</sup> David Hopkin, « Identity in a Divided Province : The Folklorists of Lorrain, 1860-1960 », « Le Comte de Puymaigre : Folklore ans Decentralisation », *French Historical Studies*, vol.23, 2000, p.650-654.

<sup>16</sup> Paul Raymond, né Paul-Raymond Lechien (1833-1878). À sa sortie de l'École des Chartes en 1857, il est nommé archiviste départemental des Basses-Pyrénées, fonction qu'il occupera jusqu'en 1877.

<sup>17</sup> Henri d'Arbois de Jubainville (Nancy 1827-Paris 1910). Diplômé de l'École des chartes en 1850, il est archiviste du département de l'Aube de 1852 à 1880.

<sup>18</sup> « Étude sur la première et la sixième édition des chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de *Barzaz Breiz* », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 28<sup>e</sup> année, sixième série, tome troisième, troisième livraison, Paris, A. Franck, 1867, p. 265-281.

<sup>19</sup> Gustave Marie Joseph Servois (1829-1927). Archiviste sorti de l'École des Chartes en 1854, il suit des études de droit avant de faire carrière dans l'administration préfectorale à partir de 1871, puis aux archives nationales dont il sera le directeur. Il est l'un des maîtres de Paul Meyer. Il a pu connaître Paul Raymond entré à l'École des Chartes en 1854.

<sup>20</sup> Fañch Postic, « Le Beau ou le Vrai ou la difficile naissance en Bretagne et en France d'une science nouvelle : la littérature orale 1866-1868 », *ELO (Estudos de Litteratura Oral)*, Université d'Algarve, Portugal, n°3 1997, p.97-123.

À Pau, La Villemarqué trouve aussi une oreille compréhensive chez le comte de Puymaigre, comme en témoigne une lettre de sa femme - qu'il essaie, autant que possible, de ménager en la tenant en dehors de la controverse - à sa sœur Marie de la Boulinière en date du 19 février 1868 :

Cela a distrait mon pauvre mari de tous les ennuis qu'il a depuis q.q. mois pour sa bretonnerie, ennuis au-dessus desquels je le trouvai placé après trente ans de travaux si consciencieux ! Il a aussi trouvé ici un M<sup>r</sup> de Puymaigre, collecteur des chants lorrains, qui est indigné de la petite guerre qu'on lui fait dans la *Revue Critique*<sup>21</sup> ; mais tu n'es pas au courant de tout cela. - Pour moi qui suis si sensible à tout ce qui touche l'honneur de mon mari, je ne trouve pas que cela puisse l'atteindre, aussi je n'en suis pas émue<sup>22</sup>.

À la veille du Congrès de Saint-Brieuc en octobre 1867, Puymaigre avait confié un exemplaire de ses *Chants populaires recueillis dans le pays messin* à Henri Gaidoz, avec mission pour ce dernier de le remettre à François-Marie Luzel. Renonçant finalement à se rendre à Saint-Brieuc, Gaidoz l'avait expédié avec un mot d'Ernest Renan destiné à l'introduire auprès de Luzel<sup>23</sup>. À l'époque ce dernier, qui se prépare à publier ses *Gwerziou Breiz-Izel*, est à la recherche de publications susceptibles de lui servir d'exemples. C'était juste avant que n'éclate publiquement la querelle dans laquelle Puymaigre semble donc prendre le parti de La Villemarqué. De son côté, l'auteur du *Barzaz-Breiz* apporte son soutien à Puymaigre face aux critiques que lui valent ses *Chants populaires recueillis dans le pays messin* dont certains raillent le caractère niais ou vulgaire. La Villemarqué applaudit notamment la mise au point que le Lorrain fait paraître dans la *Revue de l'Est*<sup>24</sup> :

La publication des *Chants populaires recueillis dans le pays messin* m'a plus d'une fois attiré des paroles de ce genre. On dit à peu près comme le cardinal d'Est : « Où diable avez-vous été chercher tant de niaiseries ? »<sup>25</sup> On a trouvé nos pauvres chansons triviales, vulgaires, indécentes même, et l'on m'a montré comme modèle du genre de jolis petits couplets bien propres, bien rimés, bien rythmés, bien fades ; de la poésie populaire faite à l'imitation de : *O ma tendre musette*, ou de : *Il pleut, il pleut bergère*. Que de gens ayant trop bien fait leur rhétorique pensent ainsi et ne trouveront la muse rustique présentable que quand on l'aura peignée, fardée, attifée comme une des gentilles paysannes de Favart<sup>26</sup>. Prendre une idée heureuse à cette humble poésie - un motif - et dans un bon cabinet de travail la *Grammaire des Grammaires* d'un côté, le *Dictionnaire des rimes* de l'autre, délayer cette idée en gracieuses petites stances propres à être chantées sur le piano par une pensionnaire en vacances, voilà comme une notable partie des gens qui se piquent de goût comprennent la poésie populaire. Ceux-là n'ont pas trouvé dans nos chants du pays messin ce qu'ils cherchaient et leur ont refusé une approbation... qu'ils ont obtenue ailleurs, pourquoi ne le

<sup>21</sup> Dans la *Revue critique* du 16 février 1867 sont parus des comptes rendus du *Barzaz-Breiz* par Henri d'Arbois de Jubainville (p.100-105) et Paul Meyer (p.105-109).

<sup>22</sup> Archives La Villemarqué LV 04.014.

<sup>23</sup> Lettre de Gaidoz à Luzel (fin octobre-début novembre 1867), fonds Ollivier, Manuscrit 1038, Bibliothèque des Champs Libres, Rennes. C'est le début d'une longue correspondance qui se poursuivra jusqu'au décès de Luzel en 1895. Luzel confirme la réception de l'ouvrage dans une lettre à Renan du 6 novembre 1867 (Pierre Le Roux, « F.-M. Luzel Lettres à Ernest Renan », *Annales de Bretagne*, 1932, 40-4, p.708.

<sup>24</sup> « Notes sur quelques chansons du pays messin », *Revue de l'Est* janvier février 1868, p.1-43 dont Puymaigre adresse un tiré à part à La Villemarqué (Metz, Rousseau-Pallez, 1868. 43 pages avec couverture factice) avec cette dédicace : « A Monsieur le Vte de la Villemarqué affectueux hommage Th de Puymaigre ». Archives La Villemarqué, LV40.011.

<sup>25</sup> Le mot attribué au cardinal Hyppolite d'Est (1479-1520), cardinal de Ferrare, est : « "Messer Ludovico, dove avete pigliato tante coglionerie ? ». Souvent repris, notamment par Voltaire, Balzac, etc., il est « pudiquement traduit par « Maître Louis, où avez-vous pris tant de niaiseries [ou bagatelles, sottises] ». C'est la réaction qu'aurait eue le cardinal d'Est en recevant en 1516 l'édition du *Roland furieux* de Louis l'Arioste qui était attaché à son service.

<sup>26</sup> Charles-Simon Favart (Paris 1710-id. 1792) est l'auteur de nombreuses pièces de théâtre et opéras-comiques mettant volontiers en scène paysans ou artisans dans lesquels il insère parfois des chansons sur des timbres connus.

dirais-je pas ? Composé grâce à de zélés collaborateurs, ce volume m'appartient si peu, que je puis parler des heureuses destinées qu'il a rencontrées, sans que modestie soit le moins du monde en jeu<sup>27</sup>.

Cela montre combien, à la fin des années 1860, la poésie populaire orale est encore loin d'être acceptée par les milieux lettrés de la capitale. Ce « travail peu digne d'hommes sérieux » a toutefois reçu, souligne Puymaigre, l'approbation de personnalités telles que Ferdinand Wolf – qui est aussi une autorité que fait valoir La Villemarqué<sup>28</sup> –, Costantino Nigra<sup>29</sup>, Félix Liebrecht<sup>30</sup>... Il a aussi celle de La Villemarqué qui écrit dans l'introduction à sa troisième édition du *Barzaz-Breiz* :

Les poésies populaires de toutes les nations offrent des analogies frappantes ; on dirait qu'elles sortent de la même bouche et qu'elles peuvent se chanter sur le même air : cela se conçoit ; elles sont l'image de la nature dont le type se trouve gravé au fond des mœurs de tous les peuples, et dont les procédés sont partout identiques ; j'aime mieux cette raison, aussi admise par M. Milá y Fontanas<sup>31</sup> et par M. de Puymaigre, que le système celto-latin de M. Nigra, quelque séduisant qu'il soit.

Entre les ballades vraiment originales et non empruntées qu'on chante en Espagne et en Italie, en Serbie, en Scandinavie, dans les États d'Allemagne, en Écosse et en Bretagne, je ne vois d'autre différence que celle du caractère des habitants de ces contrées<sup>32</sup>.

Les critiques parisiennes ne peuvent que conforter la résolution de Puymaigre à se placer à l'échelle européenne et à prôner une démarche comparative. Il s'intéresse de près à la poésie populaire italienne et est en relation avec le Sicilien Giuseppe Pitre (1841-1916)<sup>33</sup> ; il connaît bien également les poésies populaires espagnole et portugaise.

### **Une complainte française à caractère historique : le chant de la captivité de François I<sup>er</sup>**

La Villemarqué ne peut qu'être séduit par l'érudition de Puymaigre et ses larges connaissances sur les littératures du sud de l'Europe qui mettent en évidence certaines

---

<sup>27</sup> « Notes sur quelques chansons du pays messin », article cité, p.2-3.

<sup>28</sup> Ferdinand Wolf (Vienne 1796-1866) est l'auteur, en 1841, de *Über die Lais, Sequenzen und Leiche. Ein Beitrag zur Geschichte der rhythmischen Formen und Singweisen der Volkslieder und der volksmässigen Kirchen und Kunstlieder im Mittelalter*, Heidelberg, C.F. Winter, 1841 [réimpr. Osnabrück, Otto Zeller, 1965]. Il y donne l'ouvrage de La Villemarqué pour modèle en matière d'édition de poésie populaire.

<sup>29</sup> Costantino Nigra (1828-1907). Diplomate italien – il est ambassadeur en France à partir de 1860 –, c'est aussi un grand collecteur de chansons. Voir Luisa del Giudice, « Costantino Nigra. Le chant populaire, la politique régionale et nationale en Italie », dans *La Bretagne et la littérature orale en Europe*, Brest-Mellac, 1999, pp. 123-137.

<sup>30</sup> Né à Namslau (aujourd'hui en Pologne) en 1812, Felix Liebrecht étudie à Breslau, Munich, puis à Berlin (philologie). Il s'intéresse aux légendes et à la recherche comparative sur les contes de fées. En 1846, il traduit le *Pentamerone* de Giambattista Basile, avec une introduction de Jakob Grimm. Professeur d'allemand à Liège, il meurt le 3 août 1890 en Belgique. Edward Schröder, « Felix L. Liebrecht », *Allgemeine Deutsche Biographie*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1906, p. 708-709. [Claudie Voisenat, Encyclopédie en ligne Bérose.fr.]

<sup>31</sup> Manuel Milá y Fontanals (1818-1884), philologue et folkloriste espagnol.

<sup>32</sup> *Barzaz-Breiz*, Paris, Librairie académique Perrin, 1867, p. LIX.

<sup>33</sup> Né à Palerme en 1841 (ou en 1848, suivant les sources), Giuseppe Pitre y exerce la médecine et s'intéresse dès 1868 aux traditions populaires de la Sicile. Il crée la *Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane*, comprenant 25 volumes et publiant son œuvre. Avec le concours de Salomone Marino, il fonde la revue *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari* (1882-1907/09). Il est professeur de démonsychologie à l'université de Palerme et directeur du Museo etnografico Siciliano, créé en 1910 après la Mostra Etnografica Siciliana de 1892. Il meurt à Palerme le 10 avril 1916. (voir le dossier dans l'encyclopédie en ligne Bérose : <http://www.berose.fr/?-Pitre-Giuseppe-1841-48-1916-205->. Entre 1869 et 1873 il échange quelques lettres avec La Villemarqué (Archives La Villemarqué LV 08.029 et LV 08.030).

similitudes entre des chants populaires dont les collectes se multiplient. Il approuvait déjà la démarche du collecteur lorrain dans ses notes à la chanson *L'Épouse du croisé* :

La retrouvant en Catalogne, en Provence et sur divers points de la France, M. de Puymaigre, qui en a publié une rédaction française, intitulée *Germaine*, n'hésite pas à croire à une imitation positive : au fait, la ressemblance est telle entre *l'Épouse du Croisé*, *Dom Guillermo*, la *Pourcheireto*, et *Germaine*, qu'on ne peut l'attribuer à des rencontres fortuites ; le chant breton, ajoute-t-il, qui roule sur le même sujet, diffère par les détails du romance catalan et du romance provençal, mais tous trois ont certainement une origine commune. Sans se prononcer sur la question de priorité, entre l'œuvre néo-celtique et l'œuvre néo-latine, le prudent collecteur se borne à réclamer pour sa rédaction une ancienneté justifiée par certains détails de mœurs féodales bien connues. J'imiterai sa réserve, et n'entamerai point une discussion qui m'entraînerait un peu loin, mais je renvoie le lecteur, pour la solution du problème, au *Romancerillo catalan*, de M. Milà y Fontanals (p. 119), aux *Chants populaires de la Provence*, de M. Damase-Arbaud<sup>34</sup>, aux *Chants populaires du pays Messin*, de M. de Puymaigre lui-même (p. 8), et enfin au recueil de M. Champfleury<sup>35</sup> (p. 195).

Voilà de quoi nourrir leurs premières conversations à Pau où ils découvrent un nouvel exemple de chanson propice à une étude comparative : dès 1868, en effet, La Villemarqué confie au comte de Puymaigre le texte de la version d'un chant sur la captivité de François I<sup>er</sup> qu'il a entendu « il y a trente ans » « dans la Bretagne française »<sup>36</sup>. Dans une lettre du 9 juin 1869, il parle de « vieilles femmes aux environs de Vannes dans le pays gallo »<sup>37</sup>. Lui a-t-il toutefois précisé que c'est un chant qu'il a déjà adressé dans le cadre de l'enquête Fortoul sur les poésies populaires de la France<sup>38</sup> ? Sans doute La Villemarqué en avait-il fait état devant la section « philologie » du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France, dont il est membre dès sa création en septembre 1852<sup>39</sup>. Lors de sa réunion du 13 juin 1853 la section charge en effet le ministre de rappeler à La Villemarqué « la promesse qu'il avait faite d'envoyer une chanson sur la captivité de François I<sup>er</sup> »<sup>40</sup>. Le Comité est certainement d'autant plus impatient qu'il s'agit là d'un des rares chants à caractère réellement historique présent dans le répertoire francophone. La Villemarqué le confie à son ami Jean-Jacques Ampère<sup>41</sup> qui le remet au Comité, comme il est indiqué dans le volume 2 des poésies populaires de la France conservé à la Bnf. Il est probablement déposé dès 1853. Il est en outre précisé qu'il a été « recueilli en Basse-Bretagne par M<sup>r</sup> de la Villemarqué ». Les paroles sous la portée musicale ne sont pas de la main de La Villemarqué. Aucune information n'est donnée ni sur le lieu, ni sur la date de la collecte.

Visiblement la rencontre de son prestigieux collègue – La Villemarqué est, depuis 1858, membre de l'Institut – encourage le comte de Puymaigre dans sa démarche comparative. Il fréquente assidûment la bibliothèque de Pau à la recherche d'ouvrages « traitant du Béarn et des

<sup>34</sup> Damase Arbaud est né à Manosque dans le département des Basses-Alpes en 1817. Médecin, il fut maire de sa ville natale et conseiller général. Il a publié *Chants populaires de la Provence*, Aix-en-Provence, 2 vol., 1862-1864.

<sup>35</sup> Champfleury est le pseudonyme de Jules-François-Félix Husson-Fleury (1821-1889), éditeur en 1860 de *Chansons populaires des provinces de France*, Paris, Bourdillat et Cie.

<sup>36</sup> Archives départementales de la Moselle, fonds Puymaigre, 12J98. Il semble manquer l'un des feuillets de la chanson.

<sup>37</sup> Archives départementales de la Moselle, fonds Puymaigre, 12J98.

<sup>38</sup> Vol. 2 F°303 verso-306 verso. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504190t/f563.item>. Il a été publié par Laurence Berthou Bécam, Didier Bécam dans *L'enquête Fortoul (1853-1876) Chansons populaires de Haute et Basse Bretagne, volume I Haute Bretagne*, CTHS-Dastum, 2010, p.160-161.

<sup>39</sup> Archives La Villemarqué LV 29.012

<sup>40</sup> *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, I, 1852-1853, 1854, p.348.*

<sup>41</sup> Jean-Jacques Ampère (1800-1864) est l'auteur en 1853 de *Poésies populaires de la France instructions du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, document destiné aux collaborateurs du futur Recueil des poésies populaires de la France. Très proche de Frédéric Ozanam, Ampère l'est aussi de La Villemarqué.

bonnes et vraies chansons populaires » qu'il pourrait rapprocher des chants du pays messin<sup>42</sup>. Dans *l'Histoire du Béarn*, publiée en 1836 par Adolphe Mazure, il découvre une autre version du chant sur la captivité de François I<sup>er</sup>, notée dans la vallée d'Ossau. Et, en 1869, il publie les deux versions dans le numéro de janvier-février 1869 de la *Revue de l'Est*<sup>43</sup>, ainsi qu'une troisième, catalane, due à Manuel Milá y Fontanals. C'est l'occasion de défendre son approche comparative et de rendre un nouvel hommage appuyé à La Villemarqué :

Seulement j'élargirai un peu mon cadre. Sans doute mon intention est de prendre surtout pour point de départ les chants populaires connus dans le Pays Messin, mais quand, en dehors d'eux, je découvrirai des analogies remarquables, je n'hésiterai pas à les indiquer. Du reste, plus on étudie la poésie populaire, plus on donne raison à M. le chevalier Nigra, plus on partage sa conviction sur une identité d'origine fort singulière ; la Lorraine ne peut pas prétendre avoir une poésie populaire à elle, pas plus que la Franche-Comté, pas plus que la Provence. Ce que l'on chante ou plutôt ce que l'on chantait à Retonféy, à Audun-le-Roman, on peut le retrouver à Laruns, à Grasse, près de Douai, dans le Piémont, en Catalogne ; on peut le retrouver même chez les Basques, dans cette langue mystérieuse, sans analogie avec aucun autre idiôme et dont l'origine est une énigme qui n'a pas encore été devinée. Toutefois la poésie populaire basque mais bien moins que la poésie populaire bretonne, la seule qui ait une originalité incontestable, a en général un caractère plus particulier que les chants des autres dialectes.

Je profiterai dès aujourd'hui de la faculté de ne pas restreindre d'une manière absolue mes notes au Pays Messin, pour m'occuper d'un chant historique relatif à la captivité de François I<sup>er</sup>. Je le dois à la bienveillance de M. de la Villemarqué qui l'a recueilli, il y a une trentaine d'année, dans la Bretagne française. Il me semble que je ne puis mieux inaugurer ces articles qu'en les plaçant en quelque sorte sous le patronage du savant membre de l'Institut, auquel la poésie populaire doit tant de reconnaissance<sup>44</sup>.

Dans sa lettre du 9 juin 1869, La Villemarqué félicite son ami pour ce qu'il considère comme l'« une des meilleures illustrations populaires & historiques [...] en français d'un événement important ». Il en profite pour donner un couplet omis dans la copie qu'il a transmise à Puymaigre<sup>45</sup>.

La Villemarqué quant à lui ne reste pas inactif. Il profite de son séjour pour rendre visite à une personnalité locale haute en couleurs, Pierrine Sacaze-Gaston (1797-1893). Né à Bagès dans une famille où l'on vit du pastoralisme, ce dernier devient berger à son tour. D'une grande curiosité, il s'intéresse à la zoologie, à la botanique, à la géologie, à la météorologie, à la musique (il joue de la flûte et du violon) et à la poésie. Ses inventaires de plantes et de minéraux le font entrer en relation avec des personnalités scientifiques et valent à cet autodidacte, resté fidèle au costume montagnard traditionnel, une notoriété internationale. Il est également guide. C'est une personnalité incontournable qui accueille volontiers les visiteurs. Les guides que publie Jam à partir de 1868 incitent les promeneurs à s'arrêter chez lui à Bagès :

Gaston Sacaze, Sacaze Gaston, comme l'appellent les montagnards, est une individualité extraordinaire, originale, presque complète dans son genre. D'une mémoire prodigieuse, soumettant les données de la science au creuset de l'expérience, pasteur botaniste, comme il s'intitule, non sans une légitime fierté, il a tout pratiqué lui-même : sciences, langues, musique et dessin. Il est impossible d'oublier ce qu'il dit. En deux coups de crayon, et avec une expression presque toujours assaisonnée du sel béarnais, il vous peint une plante, un site,

---

<sup>42</sup> Lettre du comte de Puymaigre du 10 mai 1868. Archives La Villemarqué LV16.036.

<sup>43</sup> « Sur la poésie populaire », p.25-45. Archives La Villemarqué LV.40.007.

<sup>44</sup> *Id.* p.25-26.

<sup>45</sup> Le chant sera repris, sans modification, en 1882, dans *Folklore*, Paris, Librairie Académique Perrin, p.87-88, où Puymaigre réunit toute une série d'articles qu'il a publiés sur le sujet.

une idée où un individu. Ajoutez à cela une hospitalité patriarcale et une complaisance sans limite<sup>46</sup>.

On raconte même que la route menant des Eaux-Bonnes à Bagès a été spécialement aménagée pour faciliter l'accès de ses nombreux visiteurs. Il n'est donc pas surprenant que La Villemarqué cherche à rencontrer celui qui, dans un document qu'il lui confie<sup>47</sup>, se présente comme « pasteur, cultivateur habitant une cabane, météorologiste : 25 années d'observation ». Quand se situe la visite ? Rien ne nous l'indique, mais si elle a bien eu lieu, c'est probablement en 1869. Sacaze Gaston remet (fait remettre ?) à La Villemarqué un manuscrit comprenant trois chansons dont une version de « François I<sup>er</sup> captif ». Elles sont précédées par un poème dédié à son hôte. Est-ce La Villemarqué qui a parlé de Sacaze-Gaston à Puymaigre ? Ou est-ce l'inverse ? « Votre ami désire connaître mes travaux, les voici » écrit Sacaze Gaston dans les quelques pages qu'il confie à La Villemarqué. Cet « ami » est-il Puymaigre ? Sans doute car ce dernier aurait visiblement souhaité aller l'interroger lui-même : « J'avais tâché, dans mes précédents séjours aux Eaux-Bonnes, d'entrer en relation avec M. Sacaze, écrit-il en 1874, j'avais été sans succès le chercher à Bagès où il réside »<sup>48</sup>. Sans doute la guerre de 1870 a-t-elle quelque peu contrarié ses projets et il lui faut attendre 1873, pour que, séjournant à nouveau dans les Pyrénées avec son épouse, il envisage de se rendre enfin jusqu'à Bagès ; mais le berger vient de perdre son frère<sup>49</sup> et la rencontre n'aura pas lieu. Puymaigre devra se contenter d'un cahier manuscrit de chansons de Sacaze-Gaston que lui a remis Pierre Lanusse, guide bien connu, notamment pour avoir été celui de l'impératrice Eugénie. Pierre Lanusse lui présente en outre un voisin, Simon Lassousse, paysan d'Assouste, auprès de qui il recueille, « trois heures durant », toute une série de chants populaires. Le comte de Puymaigre publiera une partie de sa moisson de « Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossau » en 1874 dans la revue *Romania*<sup>50</sup>. On y retrouve des chants recueillis auprès du père Lanusse (3) et de Simon Lassousse (5) et les sept chants du cahier manuscrit de Sacaze-Gaston, au nombre desquels les trois remis à La Villemarqué, dont celui sur la captivité de François I<sup>er</sup>.

Plus de dix ans plus tard, à l'occasion du congrès de l'Association Bretonne qui se tient au Croisic en 1887, La Villemarqué livre, lors de la séance du 23 septembre, une version très légèrement différente du chant de la captivité de François I<sup>er</sup>. « *La captivité de François I<sup>er</sup>* fut demandée à M. de la Villemarqué par M. de Châteaubriand » lit-on curieusement dans le compte rendu de la séance<sup>51</sup>. Dans le bulletin, qui paraît l'année suivante<sup>52</sup>, figure effectivement la « complainte historique sur la captivité de François I<sup>er</sup> » que, précise La Villemarqué, M. de Châteaubriand savait par cœur et qu'il aimait à fredonner<sup>53</sup> avant d'ajouter que « l'illustre auteur des *Martyrs* la tenait de sa mère »<sup>54</sup>. Pas la moindre allusion aux travaux de Puymaigre,

---

<sup>46</sup> Jam, *Guide des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes, Excursions à pied, Pau/Eaux-Bonnes*, Librairie Lafon, 1868, p.15-16. Il est aussi plusieurs fois mentionné dans Jam, *Guide de Pau aux Eaux-Bonnes, Suite des excursions à pied, Pau/Eaux-Bonnes*, Librairie Lafon, 1869. Jam est le pseudonyme de Jean Baptiste Amour Marie Roger, comte de Bouillé (1819-1906).

<sup>47</sup> Archives La Villemarqué LV 40.008.

<sup>48</sup> « Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossau », *Romania*, 1874, p.90.

<sup>49</sup> Jean Sacaze Gaston est décédé le 14 août 1873.

<sup>50</sup> P.89-102. Puymaigre en adresse un tiré à part (Paris, 1874) à La Villemarqué avec cette dédicace : « A Monsieur le Vte de la Villemarqué affectueux souvenir Th de Puymaigre ». Archives La Villemarqué, LV 40.015.

<sup>51</sup> *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 1887, p.XXXV

<sup>52</sup> « La poésie populaire dans la Haute-Bretagne », *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 1888, p.207-229.

<sup>53</sup> P.212.

<sup>54</sup> P.215.



simplement à une version publiée en 1842 par Le Roux de Lincy<sup>55</sup> d'après le chansonnier de Maurepas (XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>56</sup>.

En août 1888, à la demande insistante de Paul Sébillot<sup>57</sup>, le chant est publié dans la *Revue des Traditions Populaires*<sup>58</sup>, avec l'air noté par Julien Tiersot<sup>59</sup> qui, pour ce faire, s'est rendu à l'hôtel rue de Beaune où séjourne La Villemarqué. Dans l'*Annuaire de Bretagne* pour l'année 1897<sup>60</sup>, où il reprend la chanson, Sébillot signale en note qu'elle lui aurait été chantée par La Villemarqué pour la première fois en mai 1883 à Paris, croit-il se souvenir, à l'occasion du Dîner celtique. Une précision ne manque pas de surprendre dans la *Revue des Traditions populaires* : « La complainte sur la captivité de François I<sup>er</sup> (1525) est aujourd'hui publiée pour la première fois, air et paroles, d'après M. de Chateaubriand » ! Le *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne* n'avait-il pas encore paru au moment de la publication du numéro de la *Revue des Traditions populaires* ? « Il savait par cœur, depuis son enfance, l'air et les paroles de la complainte traditionnelle », écrit La Villemarqué dans sa présentation, ajoutant qu'il l'avait entendu la chanter à l'époque où il avait « eu l'honneur d'être reçu chez lui, comme son petit-neveu à la mode de Bretagne (1833-1848) ». Cette fois, outre la référence à Le Roux de Lincy, La Villemarqué précise : « Mon ami M. de Puymaigre l'a heureusement rapprochée de plusieurs leçons françaises et béarnaises ». Il renvoie à l'article paru en 1874 dans la revue *Romania*.

Poésies populaires de la France, *Romania*, *Bulletin de l'Association Bretonne*, *Revue des Traditions populaires*, il s'agit pourtant visiblement bien de la même version. Les différences sont minimales entre les différents textes. Il est alors pour le moins curieux que La Villemarqué n'ait pas évoqué auprès de son ami Puymaigre, le nom pourtant prestigieux de Chateaubriand qui fait lui-même mention de la chanson dès le 14 juillet 1843 dans une lettre à madame Récamier :

De mon temps nous autres grimauds nous chantions à l'unisson :  
*Quand le roi partit de France,*  
*En malheur il en partit.*  
*Il en partit le dimanche,*  
*Et le lundi il fut pris*  
La rime n'était pas riche, mais la France était là tout entière<sup>61</sup>.

<sup>55</sup> « 4<sup>e</sup> chanson sur la bataille de Pavie », *Recueil de chants historiques français depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> série XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, Gosselin, 1842, p.92-94. L'ouvrage figure dans la bibliothèque de La Villemarqué.

<sup>56</sup> Chansonnier dit de Maurepas, « Recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques & historiques avec des remarques curieuses depuis 1389 jusqu'en 164., Vol<sup>e</sup> I<sup>er</sup>. » « Chanson sur la Bataille de Pavie, 1525, p.13-16. Conservé à la Bnf :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9009611z/f13.item.r=Maurepas>.

<sup>57</sup> Il en fait la demande dans une lettre du 28 mars 1888 (Archives La Villemarqué, LV 47.018) et en accuse réception dans une lettre du 22 avril. (Archives La Villemarqué, LV 47.016). Sébillot indique avoir adressé l'air à Tiersot qui a mis les paroles sous les notes.

<sup>58</sup> « Complainte sur la captivité de François I<sup>er</sup> (Texte de M. de Chateaubriand) », *Revue des Traditions populaires*, 1888, p.420-421. Julien Tiersot, *La chanson populaire et les écrivains romantiques*, Paris, Plon [1931], p.35-37. On peut entendre le chant de *La captivité de François I<sup>er</sup>* paru dans la *Revue des Traditions populaires* interprété par Vincent Morel dans *Tradition chantée de Haute Bretagne. Grandes complaintes de Haute Bretagne*, Dastum/ArMen, etc. 1998.

<sup>59</sup> Julien Tiersot (1847-1936) est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur la musique populaire : on lui doit notamment une *Histoire de la chanson populaire en France*, Paris, Plon-Nourrit, 1889.

<sup>60</sup> *Annuaire de Bretagne pour l'année 1897*, publié par René Kerviler et Paul Sébillot, Rennes, Plihon et Hervé, 1897, p. 355-356.

<sup>61</sup> Chateaubriand, *Lettres à Mme Récamier*, Paris, Levaillant-Beau de Loménie, 1951, p.485, cité par Paul Bénichou, *Nerval et la chanson populaire*, Paris, Librairie José Corti, 1970, p. 82. Dans la *Vie de Rancé*, Chateaubriand, cite à nouveau, à propos du château de Chambord, où le roi François I<sup>er</sup> se serait retiré à son retour de captivité à Madrid, le premier couplet avec une légère différence :

« Quand le roi sortit de France,  
En malheur il en sortit :  
Il en sortit le dimanche,

Dans son étude sur cette chanson, Paul Bénichou<sup>62</sup> émet des réserves sur ce couplet. Il avance l'hypothèse que la publication du chant par Le Roux de Lincy en 1842 aurait pu faire remémorer à Chateaubriand un chant qu'il avait entendu dans son enfance, mais le conduire à citer le couplet, tel qu'il avait pu le lire dans Le Roux de Lincy, sans le refrain. Pour Bénichou, La Villemarqué pourrait s'en être inspiré lui aussi moyennant un passage de l'heptamètre à l'octosyllabe :

L'insolite « *départit* » et les non moins insolites « *jour de dimanche* » et « *jour de lundi* » pourraient bien s'expliquer par le besoin d'une syllabe supplémentaire. Rien ne prouve que le reste de la version provienne de Chateaubriand : le témoignage de La Villemarqué ne saurait suffire à l'établir<sup>63</sup>.

Les mots incriminés sont déjà présents dans la version destinée à l'enquête Fortoul en 1853, comme dans celle remise à Puymaigre en 1868. Ayant eu connaissance du couplet cité par Chateaubriand, La Villemarqué se serait-il servi du texte de la version entendue par lui dans le pays gallo pour reconstituer le chant dans son entier ? Concernant La Villemarqué, Bénichou se montre pour le moins dubitatif :

On ne peut lui accorder beaucoup de confiance quand on sait qu'il a forgé lui-même plusieurs des pièces de son *Barzaz-Breiz*. Si sa version de la *Captivité de François I<sup>er</sup>* n'est pas vraiment de Chateaubriand, comme il est à craindre, d'où provient-elle et que vaut-elle ?

Il n'est pas loin de penser que La Villemarqué a simplement adapté le chant publié par Le Roux de Lincy pour l'attribuer à Chateaubriand. Rien ne permet toutefois de remettre en cause le fait que La Villemarqué ait pu entendre dans le pays gallo, aux environs de Vannes, une version du chant que d'ailleurs, à la fin du manuscrit déposé en 1853 pour l'enquête sur les poésies populaires de la France, il invite à comparer à celui publié par Le Roux de Lincy. Une autre version de Haute-Bretagne, recueillie par J. Carlo à Moncontour dans les Côtes d'Armor et publiée en 1889 dans la *Revue des Traditions populaires*<sup>64</sup>, serait de nature à conforter cette hypothèse : elle est très proche de celle de La Villemarqué.

La Villemarqué aurait-il tardivement attribué à Chateaubriand un chant entendu en Morbihan gallo ? Se serait-il quelque peu avancé auprès de Sébillot à l'occasion du Dîner celtique de 1883 et se serait-il trouvé, par la suite, obligé de répondre à ses demandes pressantes ? C'est possible, car il est pour le moins surprenant que, auprès de ses amis Ampère (dès 1853) ou Puymaigre (1868), il n'ait pas mentionné une telle source ou, du moins, pas signalé que le célèbre écrivain connaissait lui-même la chanson.

### Un réseau européen de folkloristes

Après la guerre de 1870, les relations entre Puymaigre et La Villemarqué se sont quelque peu distendues. Puymaigre a dû quitter Metz en août 1870 pour s'installer un temps à Boulogne avant de revenir sur les terres familiales d'Inglange au cours de l'hiver. Les correspondances sont alors incertaines et ne parviennent pas toujours à leurs destinataires, ou avec beaucoup de retard. C'est seulement en 1872, que La Villemarqué reprend contact avec Puymaigre pour lui annoncer la mort de sa femme. Cela lui vaut une longue réponse qui, au-delà des condoléances

---

Et le lundi il fut pris. »

Chateaubriand, *La vie de Rancé*, Paris, Benda, 1920, p.107, cité par Paul Bénichou, *ibid.*

<sup>62</sup> Bénichou, *op. cit.*, p.82-86.

<sup>63</sup> Bénichou, *op. cit.*, p.84.

<sup>64</sup> P.397.

de circonstance, montre combien la guerre a valu de souffrances aux hommes comme aux biens. À partir d'octobre 1872, la Moselle est allemande. La correspondance s'interrompt alors. Si le tiré à part de *Romania* adressé en 1874 porte encore une dédicace amicale, l'ouvrage *Petit romancero. Choix de vieux chants espagnols*, paru en 1878, n'en porte pas, alors que La Villemarqué s'y trouve une nouvelle fois cité, notamment à propos de la version espagnole de François I<sup>er</sup> prisonnier<sup>65</sup>. Le *Barzaz-Breiz* figure toujours parmi les ouvrages de référence<sup>66</sup>, mais désormais au même titre que les *Gwerziou Breiz Izel*. Faut-il y voir une conséquence de la « querelle du *Barzaz-Breiz* ». En relation avec les spécialistes européens de la poésie populaire, collaborateur de la *Revue critique*, de *Romania*, Puymaigre, désormais à Paris, est bien entendu au fait des reproches que les milieux savants adressent à La Villemarqué et à sa méthode d'édition, des doutes qui portent sur l'authenticité des chants publiés. Cela l'aurait-il incité à prendre quelque distance avec l'auteur du *Barzaz-Breiz* ? La réponse se trouve sans doute dans sa correspondance conservée aux Archives départementales de la Moselle<sup>67</sup>.

Les années 1868-1873 sont pour La Villemarqué une belle occasion manquée pour s'insérer, à l'exemple de Puymaigre, dans un réseau international de folkloristes qui marqueront la discipline. Mais La Villemarqué le souhaite-t-il vraiment ? Son ami lorrain, qui l'introduit auprès du Sicilien Giuseppe Pitre, aurait pu le faire entrer en relation avec de nombreux autres collecteurs européens avec lesquels il correspond<sup>68</sup>. Ainsi, sans nouvelle de La Villemarqué, Giuseppe Pitre interroge différentes personnalités : Amédée Roux<sup>69</sup>, Félix Liebrecht, Guillaume Frédéric Bergmann<sup>70</sup>, Manuel Milá y Fontanals. C'est finalement par le comte de Puymaigre qui le renseignera. Après le décès de sa femme, La Villemarqué se met en effet volontairement en retrait. Il ne publie plus guère, écrit peu et ses lettres, telles celles adressées à Puymaigre, le montrent vieilli, usé, déprimé. « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus », lui écrit-il d'ailleurs dans sa dernière lettre en août 1872<sup>71</sup>.

---

<sup>65</sup> P.72 et p.125 et 171.

<sup>66</sup> P.14. Il s'agit de l'édition Franck de 1846.

<sup>67</sup> Fonds Puymaigre (12J98).

<sup>68</sup> Voir le fonds Puymaigre aux Archives départementales de la Moselle. Il échange des correspondances avec notamment les Siciliens Giuseppe Pitre et Salvatore Salomon-Marino, Félix Liebrecht, les Espagnols Antonio Machado y Alvarez (1846-1893), de Séville, Manuel Mila y Fontanals et Joachim Rubio (1818-1889), de Barcelone, etc.

<sup>69</sup> Amédée Roux (1828-1902) a écrit différents articles et ouvrages sur la littérature italienne.

<sup>70</sup> Frédéric Guillaume Bergmann (1812-1887). Philologue strasbourgeois qui, après la guerre de 1870 a opté pour la nationalité allemande. Disciple de Fauriel, il a écrit sur Dante.

<sup>71</sup> Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).

# **Théodore de Puymaigre-Théodore Hersart de La Villemarqué**

## **Correspondance croisée (1868-1872)**

*La correspondance échangée entre La Villemarqué et Puymaigre s'échelonne de 1868 à 1872. Elle comprend 6 lettres de La Villemarqué et quatre de Puymaigre auxquelles s'ajoute une lettre de Clémence de La Villemarqué, un poème de Puymaigre dédié à La Villemarqué et le texte de la chanson de François I<sup>er</sup> prisonnier.*

*Les lettres de La Villemarqué, de sa femme, le texte de la chanson sont conservés dans le fonds de Puymaigre aux Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98). Je ne saurais trop remercier Jean-Eric Jung, directeur des Archives départementales de la Moselle d'avoir eu l'amabilité de m'en transmettre une copie.*

### **Archives La Villemarqué LV47.001**

#### **Poème de Théodore de Puymaigre dédié à Théodore Hersart de La Villemarqué**

[8 février 1868]

A Monsieur le Vicomte de la Villemarqué

Ce lourd bagage certe<sup>72</sup> est fait pour effrayer,  
et si de l'accueillir j'ose ici vous prier  
c'est au nom, cher pour vous, d'un pays héroïque  
dont on vous voit parlant, toujours vous employer  
à célébrer la Muse et le renom antique.

Les chants sauvés par vous peuvent faire oublier  
tous ceux dont la Castille a couvert nos papiers  
et qui rendent parfois un peu plus poétique  
ce lourd bagage.

Quant au brave espagnol, un rude chevalier,  
quant à Pedro Nino qu'en sa longue chronique<sup>73</sup>  
essaya d'illustrer un fidèle écuyer,  
auprès de vos aïeux il s'en fut guerroyer...<sup>74</sup>  
quelle [sic] protège donc, votre vieille Armorique,  
ce lourd bagage.

Pau 8 février 1868

Th. De Puymaigre

### **Lettre 1**

---

<sup>72</sup> Lecture incertaine

<sup>73</sup> *Le Victorial chronique de don Pedro Nino, comte de Buelna par Guttiere Diaz de Gamez son alferes (1379-1449)*, Paris, Palme, 1867 a été publié par le comte Théodore de Puymaigre et Albert de Circourt.

<sup>74</sup> Voir Courson (A. de), « Aventures et prouesses d'un capitaine castillan et d'un chevalier français sur les côtes de Bretagne, Normandie et Angleterre, en l'an de grâce 1405 », *Annuaire du Morbihan*, 1854, p. 169-198.)

**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).**  
**La Villemarqué à Théodore de Puymaigre**

Ch. de Keransker, près Quimperlé  
4 mai 1868

Merci, cher Monsieur, de me donner de vos nouvelles d'une si aimable façon. J'ai lu vos notes<sup>75</sup>, avec tout l'intérêt que m'inspire ce que vous écrivez et les sujets que vous traitez ; c'est un excellent commentaire à votre recueil des « chants populaires du pays messin »<sup>76</sup> et vous avez bien fait d'user d'un écrit que voudrait s'arroger exclusivement une critique pédante et sans autorité ; vous êtes bien indulgent pour elle et je l'ai entendu juger plus sévèrement, ces jours derniers à l'Académie par M. Guizot<sup>77</sup> et d'autres de nos confrères & maîtres : elle est certes aussi répandue qu'elle mérite de l'être ; il n'en est pas ainsi de savants et judicieux travaux provinciaux de ma connaissance récente, dont je fais, grâce à votre amitié, mon plaisir et mon profit. Que de bons moments je vous dois ! Que d'heureux rapprochements naissent d'eux-mêmes entre vos Castillans et nos Bretons ! une étude comparée plus approfondie, que me permettent des livres dont je manquais à Pau, me cause une jouissance nouvelle, et je ne manquerai pas, à l'occasion, d'en faire part au public, en vous rendant hommage : ce ne sera du reste qu'acquitter une dette de reconnaissance. Je vous dirai sans phrase que je regarde comme une de mes bonnes fortunes littéraires de vous avoir rencontré cet hiver, et je souhaite vivement de vous retrouver à Pau l'hiver prochain. Veuillez dire aussi à Mme De Puymaigre quel plaisir ma femme aurait à la revoir et surtout à lui exprimer de vive voix une sympathie qui nous charme. Cette sympathie est non seulement des plus rares, et nous étonne par ce qu'elle a de complet ; il me semble qu'elle n'est pas loin d'une véritable amitié ; du moins je l'éprouve de mon côté, et suis heureux, cher Monsieur, de vous en donner l'assurance.

H. de la Villemarqué

**Lettre 2**

**Archives La Villemarqué LV16.036.**

**Théodore de Puymaigre à Théodore Hersart de La Villemarqué**

[10 mai 1868]

C'est à Pau qu'hier, après avoir été me chercher à Metz, est arrivé me trouver votre excellente lettre. Au moment où nous allions partir, la rougeole a attaqué nos trois enfants et les précautions qu'exigent la convalescence de cette maladie nous retiendront encore au moins une douzaine de jours sur les bords du Gave.

Avant les précieuses relations que j'ai été assez heureux pour avoir avec vous, le séjour de Pau m'avait été peu agréable, c'est vous dire que depuis votre départ j'ai trouvé les journées fort longues de rechef [sic]. J'en ai passé beaucoup à la bibliothèque où j'ai fini par découvrir dans différents ouvrages traitant du Béarn de bonnes et vraies chansons populaires. Dans la vallée d'Ossau existe sur la captivité de François Ier une chanson presque pareille à celle que vous avez eu la bonté de me donner. Cette analogie est curieuse. J'ai aussi trouvé, mais en

---

<sup>75</sup> *Notes sur quelques chansons du pays messin*, Metz, Rousseau-Pallez, 1868. LV40.011. Extrait de la *Revue de l'Est* janvier février 1868, p.1-43.

<sup>76</sup> *Chants populaires recueillis dans le pays messin*, Rousseau-Pallez Didier Metz Paris 1865.

<sup>77</sup> François Guizot (1787-1874) qui, entre 1830 et 1848, a occupé différents postes ministériels, a été élu à l'Académie française en 1836.

dehors de la bibliothèque, dans la mémoire de deux paysans, des couplets qui rappellent tout à fait ceux que j'ai donnés sous le titre ; Chanson de la Bergère<sup>78</sup>. Cette chanson que j'avais cru une des plus lorraines de mon recueil est aussi connue en Catalogne. Je vous rappellerai cher Monsieur, que vous deviez m'envoyer la traduction d'un chant, afin que je puisse rechercher si dans ma province il a quelques parallèles. Je suis bien à votre disposition et mettrai à contribution, si vous le voulez, la vaste érudition de M. Liebrecht.

Vous traitez avec votre bienveillance accoutumée et mes Castillans<sup>79</sup> et mes petites notes. Je vous avoue que j'ai une reconnaissance toute particulière pour la Muse populaire sans laquelle je n'aurais pas eu l'honneur de vous connaître. Je n'ai pas besoin de vous dire que la sympathie dont vous voulez bien me parler est tout à fait réciproque, l'amabilité de votre lettre m'autorise même à vous dire que dans cette sympathie je n'ai pas de peine à reconnaître en moi tous les symptômes d'une amitié bien franchement éclos, permettez-moi, cher Monsieur, de vous en offrir l'expression et d'y joindre pour Madame la Vicomtesse de la Villemarqué mes respectueux hommages et les meilleurs et plus affectueux souvenirs de ma femme.

Th. de Puymaigre

Pau - 10 mai 1868.

**Lettre 3**  
**Archives La Villemarqué LV40.016**  
**Théodore de Puymaigre à Théodore Hersart de La Villemarqué**

[Inglange 3 septembre 1868]

Cher Monsieur

Je ne veux pas répondre par une simple carte au billet de faire-part que je viens de recevoir car je tiens à vous transmettre ainsi qu'à Madame de la Villemarqué toutes mes félicitations ainsi que celles de ma femme et tous les vœux que nous faisons pour le bonheur de Madame votre Fille<sup>80</sup>. Nous sommes bien certains que vous et elles auront fait un bon choix.

Notre séjour dans le midi s'est prolongé beaucoup au-delà de ce que nous le pensions. Nous sommes allés aux Eaux-bonnes dont ma femme s'est trouvée bien et nous voici depuis quelques temps de retour à la campagne. La chasse m'a tenu ces jours-ci distrait<sup>81</sup> de mes occupations littéraires, mais je les reprendrai bientôt et je leur dois trop de reconnaissance pour les négliger, car elles m'ont valu d'être mis en rapport avec vous, elles m'ont valu mes meilleurs souvenirs de l'hiver dernier et je l'espère, des relations qui pourront se continuer.

Je vous prie, cher Monsieur, de croire à la sincérité de ces sentiments, d'offrir mes respectueux hommages à Madame la Vicomtesse de la Villemarqué et de croire à mon attachement tout dévoué

Th. De Puymaigre

Inglange 3 sept. 1868

---

<sup>78</sup> *Id.* « La Chanson de la bergère », p.215-224. C'est un libraire-éditeur de Pau, Léon Ribaut, qui lui en fournit une version de la vallée d'Ossau. *Romania*, 1874, p.89.

<sup>79</sup> Les deux tomes de *Les vieux auteurs castillans*, Rousseau-Pallez Didier Metz Paris 1861 et 1862, figurent dans la bibliothèque La Villemarqué. Le premier porte la dédicace : « a Monsieur le Vte de la Villemarqué affectueux hommage Th. De Puymaigre ».

<sup>80</sup> Marie Thérèse Hersart de La Villemarqué (1847-1909) s'est mariée le 18 août 1868 avec Augustin Paul Bréart de Boisanger (1841-1917).

<sup>81</sup> Lecture incertaine.

**Lettre 4**  
**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).**  
**Théodore Hersart de La Villemarqué à Théodore de Puymaigre**

Keransker, ce 13 7<sup>bre</sup> 1868

Cher Monsieur et ami, nous sommes bien sensibles, ma femme et moi, à la manière affectueuse dont vous répondez à notre froid billet de part : vous nous prouvez que vous êtes de ceux qu'une simple carte ne peut satisfaire, et vraiment c'est l'embarras d'une noce, dans les conditions de celle-ci, qui m'a empêché de me satisfaire moi-même, en vous écrivant de mes propres mains. A présent, et je profite de l'absence momentanée de nos jeunes époux pour vous dire que vous avez deviné juste en pensant que notre chère fille a fait un bon choix ; oui, le bon Dieu nous a bien guidés, et nous trouvons dans notre gendre toutes les qualités que nous pouvions désirer : j'espère du reste que vous en jugerez car il viendra nous rejoindre à Pau, à son retour de Suisse & d'Italie, où il va passer quelques mois avec sa femme, et j'aurai encore le plaisir de vous retrouver cet hiver, n'est-il pas vrai ? Je ne voudrais pourtant pas que ce fût nécessaire à la santé de Mme de Puymaigre - mon égoïsme ne va pas si loin, - mais seulement utile et pour achever le bien des Eaux-bonnes dont vous me parlez. Je me fais une fête de reprendre nos bonnes causeries : ici, je suis à peu près sans ressources littéraires, et j'ai laissé d'ailleurs l'étude depuis mon retour ; mais la poésie est toujours des nôtres et ma fille Ursule<sup>82</sup> pourra vous dire que parmi les volumes qui ont charmé nos soirées, il en est un, couvert en rouge, auquel on est revenu plus d'une fois<sup>83</sup> ; il est resté dans la table du salon, entre les Enfants<sup>84</sup> de V. Hugo, & notre Marie de Brizeux.

Comme vous voyez, nous ne nous quittons pas, en attendant le plaisir de vous serrer la main, - hélas ! elle est toujours sans voix, - ma femme vous envoie ses meilleurs souvenirs ainsi qu'à M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Puymaigre et je me joins à elle de tout mon cœur, cher Monsieur et ami  
H. de la Villemarqué

**Lettre 5**  
**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).**  
**La Villemarqué à Théodore de Puymaigre**

Keransker ce 8 juin 1869

J'ai reçu & lu avec grand plaisir, cher Monsieur & ami, votre intéressant travail sur la chanson de François 1<sup>er</sup><sup>85</sup>. C'est une des meilleures illustrations populaires & historiques que je connais en français d'un événement important. Mais on me fait remarquer que j'ai omis un couplet dans la version que je vous ai communiquée ; Après que dit-on du roi dans Paris ? et avant le couplet :

« S'il et mort &, répond le roi,  
Il faut placer ces deux vers :  
« Hélas ! mon brave gentilhomme  
On ne sait s'il est mort ou pris.

---

<sup>82</sup> Ursule Marie Charlotte (1849-1912) a épousé en 1872 Adrien Charles Marie Bréart de Boisanger (1839-1907

<sup>83</sup> *Heures perdues*, Rousseau-Pallez Didier Metz Paris 1866 ? dédié « à Madame la Vicomtesse de la Villemarqué respectueux hommage Th. de Puy ».

<sup>84</sup> *Les enfants (le livre des mères)*, Paris, Hachette, 1858, 264p. L'ouvrage figure toujours dans la bibliothèque de Keransker.

<sup>85</sup> « Sur la poésie populaire », *Revue de l'Est*, 1869, p. 25-45.

Du moins est-ce ainsi que disent les vieilles femmes aux environs de Vannes, dans le pays gallo ; et c'est d'accord avec la version béarnaise.

Comment va M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Puymaigre ? ma femme a été bien souffrante depuis son retour ici ; mais elle est un peu mieux par ces grandes chaleurs.

Nous avons lu & avec le temps<sup>86</sup>, à Pau, votre curieux article du Correspondant<sup>87</sup> ; en regrettant que vous ne fussiez pas près de nous pour recevoir nos félicitations.

Nous retrouverons-nous cet hiver ? Je le souhaite vivement & vous renouvelle l'assurance de mes sentiments de sincère estime & d'affection

H. de la Villemarqué

### Lettre 6

**Archives La Villemarqué LV40.017**

**Théodore de Puymaigre à Théodore Hersart de La Villemarqué**

[Inglange 28 août 1869]

Cher Monsieur et ami,

J'ai reçu il y a quelques temps de M. Giuseppe Pitre, de Palerme, plusieurs publications sur la poésie populaire de la Sicile. En me les envoyant cet écrivain me témoignait le désir de connaître votre adresse, je la lui ai donnée et il a du vous envoyer quelques uns de ses travaux pour lesquels je viens vous demander un bienveillant accueil. Je crois du reste que ces divers opuscules vous intéresseront, ils ne sont que la préparation d'un ample recueil de chants siciliens qui doivent être imprimés au mois d'octobre et qui offriront probablement de curieux sujets de comparaison.

Ma femme m'est revenue hier au soir des Eaux Bonnes en assez bon état. Elle vous prie de la rappeler au souvenir de Madame la Vicomtesse de la Villemarqué à laquelle j'offre mes plus respectueux hommages. J'y joins pour vous, cher Monsieur et ami, l'expression de mes sentiments les plus sympathiques et les plus dévoués

Th. De Puymaigre

Inglange 28 aout 1869

### Lettre 7

**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).**

**Théodore Hersart de La Villemarqué à Théodore de Puymaigre**

Keransker 31 août 1869

Cher Monsieur & ami,

Merci de votre bon souvenir ; il m'arrive dans un moment où il m'est d'autant plus doux que je suis plus à plaindre. Ma pauvre femme s'affaiblit chaque jour, et elle vient d'avoir une nuit affreuse. Et rien qui puisse la soulager dans ces quintes à briser le corps & l'âme ! Si le bon Dieu ne me soutenait pas je ne sais ce que je deviendrais.

Vous jugez que je ne puis m'occuper d'aucune de mes études favorites : cependant j'ai lu avec bien de l'intérêt (ne vous l'ai-je pas écrit ?) votre Macias l'enamouré<sup>88</sup> qui continue si

---

<sup>86</sup> Lecture incertaine.

<sup>87</sup> « Juan de Mena. Etudes sur la littérature espagnole », *Le Correspondant*, 29 janvier 1869, p.216-247 ?

<sup>88</sup> Metz, Rousseau-Pallez, 1869. (Extrait de la *Revue de l'Est*).



bien vos travaux sur la littérature espagnole. J'ai lu aussi l'article que m'a envoyé M. Giuseppe Pitre sur les chants populaires de la terre d'Otrante<sup>89</sup>... où j'ai trouvé un excellent esprit : mais j'ignore s'il a reçu un mot de réponse que je lui ai adressé à ce sujet à Palerme ; il ne me donnait pas son adresse : dites-lui, quand vous lui écrirez, que je sympathise avec lui comme avec vous, cher Monsieur & bon ami.

Ce que vous m'apprenez de la santé de M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Puymaigre me fait un vif plaisir : que Dieu vous la conserve longtemps ! Sa connaissance & la vôtre sont des plus agréables que j'ai faites. Quand nous reverrons-nous ? Heureusement le séjour à Pau ne lui est plus nécessaire. Il le serait bien, cet hiver, à ma femme, mais pourrions-nous y aller ? Puisse le bon Dieu nous le permettre !

A vous de cœur, cher Monsieur & ami, et mes hommages les meilleurs à votre chère femme, au souvenir de laquelle la pauvre malade que je garde est bien sensible, dites-le lui,

Plaignez-nous, et conservez votre affection à votre bien dévoué,

H. de la Villemarqué

### Lettre 8

#### Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98). Théodore Hersart de La Villemarqué à Théodore de Puymaigre

Pau, ce 16 janvier 1870  
(rue du lycée 14.)

Voilà longtemps, cher Monsieur & ami, que je songe à vous remercier de deux aimables envois qui m'ont fait beaucoup de plaisir : ces vers d'abord, si bien tournés<sup>90</sup>, et puis cet article critique sur la poésie populaire en Sicile<sup>91</sup>, où vous avez analysé avec tant de soin les travaux de M. Pitre, Marino<sup>92</sup>, et Lizio Bruno<sup>93</sup> ; je connaissais déjà le livre du premier et l'apprécie comme il le mérite ; il me l'a envoyé et je lui ai dit mon sentiment sur son livre<sup>94</sup>.

Heureux qui a le loisir de poursuivre sans trouble ses chères études, comme vous le faites ! Pour moi, je ne prends plus la plume que pour écrire à des amis ou parents. Toujours garde-malade, la santé de ma femme m'a encore ramené ici. Vous me manquez bien, je vous assure, et je ne trouve pas une âme à Pau avec qui causer sur ce que nous aimons. Comme il m'eût été agréable de traiter avec vous, entre autres sujets, celui des précurseurs de Don Quichotte, dont vous avez entretenu, en juge si expert & si délicat, les lecteurs du Correspondant !<sup>95</sup> Il faut me résigner à bien des privations. Mais du moins le bon Dieu proportionne-t-il les croix à mes forces, et j'ai encore lieu de le bénir malgré mes épreuves : mon épouse malade ne perd pas courage. Elle veut que je la rappelle au bon souvenir de M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Puymaigre : souvenez-vous aussi de moi, cher Monsieur & ami, car je pense souvent à vous & je ne voudrais trop me dire votre affectionné

<sup>89</sup> G. Pitre, « I Canti popolari di Terra d'Otranto raffrontati con quelli di Sicilia », *Nuove Effemeridi Siciliane di Scienze, Lettere e Arti*, Anno I, dispensa IV, 1869, p.174-181, publié en tiré à part, Palerme, Tipografia del Giornale di Sicilia, 1869. Cet article semble ne plus figurer ni dans le fonds d'archives, ni dans la bibliothèque de Théodore Hersart de la Villemarqué.

<sup>90</sup> Peut-être *La Prédiction* Metz, Blanc, 1869 ? (Extrait des *Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*). Archives La Villemarqué, LV40.014.

<sup>91</sup> « Sur la poésie populaire en Sicile », Revue de l'Est septembre octobre 1869. De Puymaigre a adressé un tiré à part à La Villemarqué, Rousseau-Pallez Metz 1869 19p. avec la dédicace : « A Monsieur le Vte de Villemarqué affectueux souvenir ».

<sup>92</sup> Salvatore Salomino Marino (1847-1916). Médecin et folkloriste sicilien, ami de Pitre avec lequel il fondera la revue *Archivio storico delle tradizioni popolari siciliani*.

<sup>93</sup> Literio Lizio Bruno (1837-1908) est un écrivain et collecteur sicilien.

<sup>94</sup> Lecture incertaine. *Sui Canti popolari Siciliani*, Palerme, 1868 ?

<sup>95</sup> « Les précurseurs de Don Quichotte », *Le Correspondant*, 1869, p.333-347.

H. de la Villemarqué

**Lettre 9**

**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).  
Théodore Hersart de La Villemarqué à Théodore de Puymaigre**

Ch de Keransker, près Quimperlé, (finistère)  
12 juillet 1872

Mon cher ami,

« Loin des yeux » oui ; mais « loin du cœur », non ! Enfin j'ai de vos nouvelles ! Je me suis demandé bien souvent, dans nos malheurs, ce que vous deveniez, et où je pourrais vous prendre. Grâce au Correspondant<sup>96</sup>, je sais que vous êtes bien portant, et même assez libre d'esprit pour pouvoir vous livrer à vos chères études. Mille compliments sur ce que je viens de lire ; je l'admire sincèrement : quel esprit net et méthodique il a fallu pour coordonner et condenser tant de faits ! Et la méthode, la science ne nuisent en rien à l'agrément ; le cœur du poète et de l'homme de goût bat sous l'érudition et donne la vie et le mouvement à l'ensemble.

Vous n'êtes donc pas découragé, malgré vos infortunes, qui sont aussi les nôtres.

Moi qui croyais vous entendre me dire de loin : Oui, le bonheur est passé !...

Tout est vent, fumée et cendre !

Dans ce chemin que je suis

J'avance pensif & sombre

Sous le poids de mes ennuis.

Pas une lueur dans l'ombre !

Moi que les larmes gagnent, cher ami, quand j'arrive à votre appel :

Et vous, heureux habitants

D'une région meilleure,

Objets de regrets constants...<sup>97</sup>

Pour ma part, quoiqu'habitant « une région meilleure » je n'ai pas votre courage ; je reste accablé sous le double coup qui m'a frappé, dans la même année, d'abord comme époux et puis comme Français.

Impossible de me remettre sérieusement à l'ouvrage ; j'ai perdu l'appui du rameau qui me soutenait, et je traîne misérablement comme le chèvre-feuille [sic] : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus »<sup>98</sup> hormis mes enfants & mon pays – et mes amis. Mais parlez-moi de vous, & de Mme de Puymaigre. Où étiez-vous pendant ces horreurs ?

Que vous est-il arrivé ? J'ai eu ici un bon petit Lorrain blessé qui me faisait penser à vous, et qui est revenu me voir et que j'aime du fond du cœur ; il a tout perdu et pris du service dans notre armée.

---

<sup>96</sup> « La poésie populaire en Italie ». Premier de deux articles qui paraît en juillet 1872. Le second, plus spécifiquement consacré aux provinces méridionales et à la Sicile paraîtra en décembre.

<sup>97</sup> Vers du poème « Découragement » paru dans le volume des *Heures perdues*, 1866, p.54-55. Le poème est daté du 18 avril 1853.

<sup>98</sup> « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus » est la phrase qu'aurait répétée Valentine Visconti apprenant le meurtre de son mari Louis d'Orléans le 23 novembre 1407. C'est une devise chère à La Villemarqué, car, sur une carte de visite remise en janvier 1895 à Paul Sébillot, il avait écrit : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus, /Hormis vos Folks toujours relus » (Paul Sébillot, « Ce que m'a dit La Villemarqué », *Le Fureteur breton*, VIII, 1912, p.178).

J'attends impatiemment votre réponse : mettez-moi aux pieds de M<sup>me</sup> de Puymaigre ; puissiez-vous la garder longtemps ! C'est le vœu le plus ardent que je fais pour mes amis plus heureux que votre toujours affectionné

H. de la Villemarqué

**Lettre 10**  
**Archives La Villemarqué LV40.140**  
**Théodore de Puymaigre à Théodore Hersart de La Villemarqué**

[août 1872<sup>99</sup>]  
Metz (Place St Martin 9)  
après la guerre de 1870<sup>100</sup>

Mon cher ami

Vous avez bien voulu penser à moi, de mon côté ma pensée s'est mille fois portée sur vous. J'avais après toutes nos catastrophes, commencé une lettre pour vous. Je ne l'ai pas achevée parce que j'ignorais si les cruelles inquiétudes que vous causait une santé bien chère avait été sinistrement justifiée, parce que je ne savais en quels termes aborder le sujet qui se présentait tout d'abord à mon esprit. Je vois par votre lettre que mes craintes n'étaient que trop fondées et qu'un malheur dont bien souvent je me suis entretenu avec ma femme est venu vous accabler. M<sup>me</sup> de Puymaigre et moi, qui avons si présents à l'esprit de bon moments passés chez vous à Pau, nous comprenons quelle perte vous avez faite et combien doivent être vifs vos regrets et nous vous offrons la douloureuse expression de tous nos sincères sentiments de condoléance.

Un peu après cette lettre commencée et non envoyée dont je vous parlais, j'ai essayé de vous donner signe de vie en vous adressant un article tiré à part de la *Rivista Sicula* de Palerme<sup>101</sup>. Voilà une ville où vous ne vous doutez pas qu'on pense aussi beaucoup à vous. Bien des fois M. Pitre, qui comme vous vous le rappelez a beaucoup écrit sur la poésie populaire de son île, m'a demandé de vos nouvelles. Il m'en demandait encore dans une lettre que j'ai reçue il y a deux jours. C'est à lui que j'ai adressé l'article en Italien qui probablement ne vous sera pas parvenu et par lequel j'espérai vous faire savoir que j'étais encore de ce triste monde.

Puisque vous voulez connaître ce que nous sommes devenus, le voici en bref. Après avoir quitté Metz le 7 août 1870 nous gagnâmes Boulogne d'où nous revînmes après la capitulation de notre pauvre ville en passant par la Belgique et nous passâmes tout l'hiver de 1870 dans ma campagne d'Inglange, trop bien pillée pour que nous eussions beaucoup à craindre la visite des soldats allemands encore cantonnés dans les environs. Vous dire dans quel état nous apparut notre malheureux pays cela me mènerait trop loin. Un joli château à mon beau frère avait été brûlé brûlée avait été l'église où je me suis marié et où étaient les tombes des parents de ma femme. Une ferme à moi avait eu le même sort, mes autres propriétés avaient été ravagées. Tout cela n'eût été rien si la Moselle était restée française. Mais, le 1<sup>er</sup> octobre de cette année, dans deux mois, nous allons être étrangers dans ce pays qui était le nôtre où nous avons tous nos souvenirs et toutes nos espérances. Nous allons répéter le vers de Dante

Tu lascerai ogne cosa diletta più caramente<sup>102</sup>

---

<sup>99</sup> D'après les publications et les événements cités dans la lettre.

<sup>100</sup> Ajout au crayon gris.

<sup>101</sup> « Della letteratura popolare dell' Andalusia », *Rivista Sicula*, Agosto 1871, p.186-200.

<sup>102</sup> Dante, *La Divina commedia : Paradiso*, Canto XVII, 55. « Tu quitteras toutes les choses les plus aimées », *La Divine Comédie*, traduction d'Auguste Brizeux, Paris, Charpentier, 1854, p.519. Puymaigre s'est très tôt intéressé à l'œuvre de Dante : dès 1845 il avait écrit dans la *Revue de Metz*, « Dante Alighieri, esquisse biographique et critique ».

Où irai-je ? Je n'en sais rien encore. J'ai du à tous ces maux d'être peut être un peu moins mauvais chrétien et je me répète la maxime de Tocqueville : La vie n'est ni une peine ni un plaisir, c'est une grave affaire dont nous devons tâcher de nous tirer à notre honneur<sup>103</sup>. Au milieu de ces tribulations la santé de ma femme ne m'a pas donné de sérieuses inquiétudes. Mes enfants me donnent de la satisfaction et je trouve que je dois à Dieu beaucoup de reconnaissance. Qu'il daigne encore nous protéger.

Merci de tout ce que vous me dites de très bienveillant au sujet de mon article. J'en ai donné un autre dans la Revue du Monde catholique : Alain Chartier et les désastres de la France au XVe siècle<sup>104</sup>. Il y a là bien des rapprochements à faire avec nos tristes temps

Je vois dans le Polybiblion<sup>105</sup> que vous avez de votre côté donne à la Revue de Bretagne du mois de mai un article : Courage et confiance<sup>106</sup> que je voudrai le lire !

Adieu, mon cher ami, croyez je vous prie à mon attachement tout dévoué.

Th. De Puymaigre

**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).  
Chanson populaire sur la Captivité de François I<sup>er</sup>**

~~A.M. le Comte de Puymaigre~~

Chanson populaire sur la Captivité de François I<sup>er</sup>

Quand le roi départit de France,

Vive le Roi !

A la male heure il départit.

Vive Louis !

A la male heure, il départit (bis)

Il départit jour de Dimanche,

Vive le Roi !

Et jour de Lundi il fut pris,

Vive Louis !

Retire-toi, grand roi de France,

Vive le Roi !

Retire-toi, ou tu es pris

Vive Louis !

*[Je ne suis pas le roi de France,*

*Vive le Roi !*

*Vous ne savez pas qui je suis,*

*Vive Louis !*

*Je suis un pauvre gentillâtre,*

---

<sup>103</sup> « La vie n'est pas un plaisir, ni une douleur, mais une affaire grave dont nous sommes chargés et qu'il faut conduire et terminer à notre honneur », cité par Gustave de Beaumont en introduction à *Œuvres et correspondances inédites d'Alexis de Tocqueville*, Paris, Lévy frères, 1861, p.124. Puymaigre a lui-même publié dans la *Revue des questions historiques* du 1<sup>er</sup> juillet 1893 « Les souvenirs d'Alexis de Tocqueville ».

<sup>104</sup> *Revue du Monde catholique*, t.34, 1872, p.197-231.

<sup>105</sup> *Polybiblion* est une revue bibliographique qui a paru à partir de 1868.

<sup>106</sup> « Confiance et courage » [Compte rendu de La providence et les châtiments de la France du R. P. Toulemon], *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1872, II, p. 390-396.

*Vive le Roi !  
Qui va de pays en pays,  
Vive Louis !*

*En demandant la caristade,  
Vive le Roi !  
Un petit morceau de pain bis,  
Vive Louis*

*Le soldat qui bien le regarde,  
Vive le Roi !  
Sourit aux paroles qu'il dit,  
Vive Louis !*

*A mis la main sous sa casaque,  
Vive le Roi !  
Découvre les trois fleurs de lys,  
Vive Louis !*

*V'là qu'on le prend, v'là qu'on l'emène,  
Vive le Roi  
Tout droit au château de Madrid.  
Vive Louis !*

*V'là qu'on le met dans une tourelle,  
Vive le Roi !  
Où il n'voyait ni jour ni nuit,  
Vive Louis !*

*Où il n'avait de lit de plumes,  
Vive le Roi !  
Que de la paille pour son lit,  
Vive Louis !]<sup>107</sup>*

*Où on ne lui donnait à boire,  
Vive le Roi !  
Que de l'eau froide du grand puits,  
Vive Louis !*

*Où n'avait d'air que d'un' lucarne,  
Vive le Roi !  
Qui était au pied de son lit,  
Vive Louis !*

*Tant qu'un jour par cette lucarne,  
Vive le Roi !  
A vu un postillon veni  
Vive Louis !*

---

<sup>107</sup> En italiques et entre crochets, couplets absents dans le manuscrit mais publiés par Puymaigre dans « Sur la poésie populaire », *Revue de l'Est*, 1869, p.25-45.

- Beau postillon qui porte lettre,  
Vive le Roi !  
Que dit-on du Roi dans Paris ?  
Vive Louis !

- S'il est mort, il y aura grand' guerre,  
Vive le Roi !  
S'il est pris, y aura encor pis  
Vive Louis !

- Beau postillon qui porte lettre,  
Vive le Roi !  
Retourne-t-en vite à Paris,  
Vive Louis !

Va-t-en dire à mon cousin Guillaume (Vendôme),  
Vive le Roi !  
Qu'il vienne vite ici me queri  
Vive Louis !

une armée de cent mille hommes,  
Vive le Roi !  
Tout droit au château de Madrid  
Vive Louis !

S'il manque de l'argent en France,  
Vive le Roi !  
On en trouvera à Saint Denis,  
Vive Louis !

Que l'on fonde croix et lanternes,  
Vive le Roi !  
Jusqu'aux dorures du lambris,  
Vive Louis !

Quant à mon bon peuple de France,  
Vive le Roi !  
Point ne veut de cargue sur lui  
Vive Louis !

Cette chanson se chantait dans la Bretagne française où je l'ai entendue il y a trente ans  
H. V.

**Archives départementales de la Moselle à Metz (fonds 12J98).  
Clémence Hersart de la Villemarqué à Théodore de Puymaigre**

Pau, 12 mars

C'est trop aimable à vous, Monsieur, de penser à la femme après avoir comblé le mari. J'ai déjà lu quelques-unes de vos charmantes poésies<sup>108</sup>, et je veux vous dire avant d'achever le volume le plaisir que je trouve à cette lecture. La petite pièce d'introduction est un bijou, et ce n'est pas le seul de l'écrin.

Veillez, Monsieur, dire à Madame de Puymaigre combien je regrette que mon défaut de voix me prive d'aller la voir, et partager avec elle mes meilleurs compliments

Cl. T. V<sup>tesse</sup> de la Villemarqué

---

<sup>108</sup> Sans doute *Heures perdues* ((Rousseau-Pallez Didier Metz Paris 1866 173p.) qui porte une dédicace ; « à Madame la Vicomtesse de la Villemarqué respectueux hommage Th. de Puym ».